



L'Égalité



DE ROUBAIX-TOURCOING

LE DROIT DES PETITS SINISTRÉS

Le cas des ascendants "Pauvres honteux"

J'ai reçu, il y a quelques jours, venant de Roubaix, une lettre relative à la proposition de loi qu'avec mes collègues de la Fédération Républicaine, nous avons fait voter le 6 novembre par la Chambre des députés.

Cette proposition facilitée à certains sinistrés particulièrement intéressants l'application des dispositions de la loi des dommages de guerre, chaque fois que le dommage n'excède pas 10.000 francs de mobilier, et ne comporte pas de réparations immobilières dépassant la même somme.

Le droit de priorité que nous y avons inscrit a été motivé, en effet, par les difficultés dans lesquelles s'étaient trouvés les combattants et les prisonniers de guerre d'établir le montant de leurs dommages, étant donné qu'ils avaient été longtemps absents de leur domicile.

Nous savons mieux que personne la triste situation dans laquelle se trouvent les ascendants, et il n'est aucun cœur compatissant que ne s'ouvre avec émotion à leur douleur.

Nous voulons espérer, d'ailleurs, qu'il reste extrêmement peu d'ascendants de soldats tués à l'ennemi dont les dossiers ne sont pas solutionnés à l'heure actuelle.

Si cependant il en était autrement, nous serions heureux que les intéressés veuillent bien nous écrire, car ce serait un argument de plus pour faire valoir leur revendication.

René LEFEBVRE, Député du Nord.

Près de Valenciennes, un ouvrier est mort victime d'un éboulement

Un accident mortel est survenu avant-hier, au Pont de Saint-Waast, dans les circonstances suivantes :

Le temps d'aujourd'hui FROID, BRUMEUX

Quatorze bandits devant leurs Juges

Sept affaires sont à la charge de René Jean et de ses complices

Paris, 27. — Dès le début de l'audience d'aujourd'hui, la sixième, ouverte à midi 45 sous la présidence de M. Mouton, la parole est donnée à M. l'avocat général Gail, qui va prononcer son réquisitoire.

Les quatorze bandits, assis à leurs places, dans le box des accusés ont tourné le regard dans la direction du ministère public qui, d'une voix posée, lente et bien timbrée, commence dans le silence général de l'audience, à montrer le caractère exceptionnel de l'affaire, tant par l'audace des accusés que par le nombre de leurs crimes.

L'animateur de la bande

Evidemment, dit-il, les quinze bandits ne se connaissaient pas tous entre eux; mais René Jean fut le chef qui a établi la liaison. Si la bande était éparpillée, René Jean la réunissait dans sa main, la tenait entièrement à sa disposition.

Les précieux auxiliaires de René Jean

M. l'avocat général s'attaque maintenant à Tissier. A-t-il tué Mme Desserre? demanda-t-il. L'ailié que fournit Tissier est un alibi sans valeur.

Des tueurs, des assassins!

M. l'avocat général estime que l'arrestation de René Jean, sa comparution devant les assises, sa condamnation enfin, sont un véritable soulagement pour les honnêtes gens.

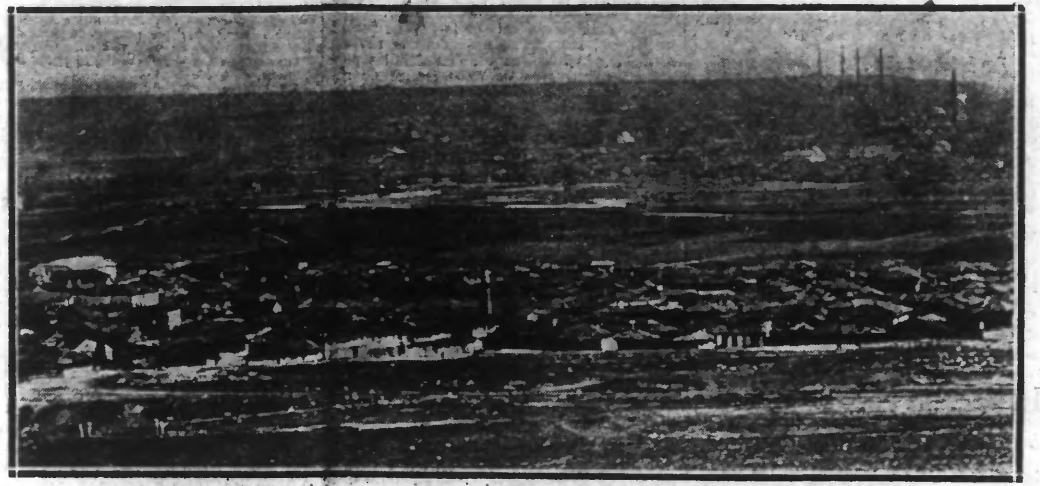
Les frais supplémentaires pour les Immeubles

Voici le texte de la lettre collective du Ministre des R. L., rappelant les règles à suivre pour le calcul des frais supplémentaires lors de la reconstruction ou de la réparation des immeubles bâtis à été effectuée avant l'évaluation des dommages (en 378) :

Le Ministère des Régions Libérées à MM. les Préfets des Départements atteints par les événements de guerre

A LAUSANNE : L'Accord n'est pas parfait entre les Turcs et les Alliés

Des ajournements et discussions ont surgi alors que de graves questions devraient être étudiées



LA GARE DE KARAGATCH, DEVANT ADRINOPLE, OBJET D'UN DES LITIGES ENTRE LES ALLIÉS ET LES TURCS

A Lausanne, la journée de dimanche s'est passée en conversations successives entre Ismet pacha avec M. Barrère, lord Curzon et M. Child.

Des reproches à la France

Les Turcs paraissent reprocher à la politique française d'avoir composé à leur détriment avec le gouvernement de la Grande-Bretagne et ils vont jusqu'à insinuer que la France aurait sacrifié l'amitié des Turcs pour certaines promesses de la Grande-Bretagne concernant les réparations et le Rhin. Il est, croit-on, inutile de souligner l'in vraisemblance des intentions qui prévalent à Lausanne.

Les Turcs sont mécontents

Lausanne, 27. — Les Turcs attendent des instructions du gouvernement d'Angora, avant de poursuivre les négociations sur les frontières de l'empire ottoman. D'après

Une arrestation

Si tôt prévenu, les gendarmes d'Oignies se rendirent à Ostricourt et se mirent à la recherche des bandits. Dans la journée d'hier, M. le capitaine de gendarmerie de Lens, arriva avec du renfort, et tous les coronas furent visités.

Autres exploits d'énergumènes

Comme on le pense, cet acte de banditisme avait causé une grande émotion parmi la population française d'Ostricourt, lorsque vers 23 heures, à la sortie d'un concert qui avait eu lieu à l'estaminet Dufour, situé sur la grande route, des coups de feu furent tirés. Heureusement personne ne fut atteint.

Une situation intenable

Comme on le voit, la tranquillité des habitants est loin d'être assurée à Ostricourt et il devient vraiment nécessaire qu'une brigade de gendarmerie soit formée dans cette ville même.

L'un des bandits a été touché

Une véritable lutte s'était engagée entre M. Gallet et son agresseur. Le gérant essaya de saisir dans sa poche le revolver dont il était toujours porteur.

200.000 FRANCS DE BIJOUX VOLÉS

Strasbourg, 27. — La nuit dernière, un malheureux se pencha dans une bijouterie du centre et a fait main-basse sur 200.000 francs de marchandises.

Des reproches à la France

Les Turcs paraissent reprocher à la politique française d'avoir composé à leur détriment avec le gouvernement de la Grande-Bretagne et ils vont jusqu'à insinuer que la France aurait sacrifié l'amitié des Turcs pour certaines promesses de la Grande-Bretagne concernant les réparations et le Rhin. Il est, croit-on, inutile de souligner l'in vraisemblance des intentions qui prévalent à Lausanne.

Des reproches à la France

Les Turcs paraissent reprocher à la politique française d'avoir composé à leur détriment avec le gouvernement de la Grande-Bretagne et ils vont jusqu'à insinuer que la France aurait sacrifié l'amitié des Turcs pour certaines promesses de la Grande-Bretagne concernant les réparations et le Rhin. Il est, croit-on, inutile de souligner l'in vraisemblance des intentions qui prévalent à Lausanne.

Des reproches à la France

Les Turcs paraissent reprocher à la politique française d'avoir composé à leur détriment avec le gouvernement de la Grande-Bretagne et ils vont jusqu'à insinuer que la France aurait sacrifié l'amitié des Turcs pour certaines promesses de la Grande-Bretagne concernant les réparations et le Rhin. Il est, croit-on, inutile de souligner l'in vraisemblance des intentions qui prévalent à Lausanne.

Des reproches à la France

Les Turcs paraissent reprocher à la politique française d'avoir composé à leur détriment avec le gouvernement de la Grande-Bretagne et ils vont jusqu'à insinuer que la France aurait sacrifié l'amitié des Turcs pour certaines promesses de la Grande-Bretagne concernant les réparations et le Rhin. Il est, croit-on, inutile de souligner l'in vraisemblance des intentions qui prévalent à Lausanne.

Des reproches à la France

Les Turcs paraissent reprocher à la politique française d'avoir composé à leur détriment avec le gouvernement de la Grande-Bretagne et ils vont jusqu'à insinuer que la France aurait sacrifié l'amitié des Turcs pour certaines promesses de la Grande-Bretagne concernant les réparations et le Rhin. Il est, croit-on, inutile de souligner l'in vraisemblance des intentions qui prévalent à Lausanne.

Des reproches à la France

Les Turcs paraissent reprocher à la politique française d'avoir composé à leur détriment avec le gouvernement de la Grande-Bretagne et ils vont jusqu'à insinuer que la France aurait sacrifié l'amitié des Turcs pour certaines promesses de la Grande-Bretagne concernant les réparations et le Rhin. Il est, croit-on, inutile de souligner l'in vraisemblance des intentions qui prévalent à Lausanne.

Des reproches à la France

Les Turcs paraissent reprocher à la politique française d'avoir composé à leur détriment avec le gouvernement de la Grande-Bretagne et ils vont jusqu'à insinuer que la France aurait sacrifié l'amitié des Turcs pour certaines promesses de la Grande-Bretagne concernant les réparations et le Rhin. Il est, croit-on, inutile de souligner l'in vraisemblance des intentions qui prévalent à Lausanne.

Des reproches à la France

Les Turcs paraissent reprocher à la politique française d'avoir composé à leur détriment avec le gouvernement de la Grande-Bretagne et ils vont jusqu'à insinuer que la France aurait sacrifié l'amitié des Turcs pour certaines promesses de la Grande-Bretagne concernant les réparations et le Rhin. Il est, croit-on, inutile de souligner l'in vraisemblance des intentions qui prévalent à Lausanne.

Des reproches à la France

Les Turcs paraissent reprocher à la politique française d'avoir composé à leur détriment avec le gouvernement de la Grande-Bretagne et ils vont jusqu'à insinuer que la France aurait sacrifié l'amitié des Turcs pour certaines promesses de la Grande-Bretagne concernant les réparations et le Rhin. Il est, croit-on, inutile de souligner l'in vraisemblance des intentions qui prévalent à Lausanne.

Des reproches à la France

Les Turcs paraissent reprocher à la politique française d'avoir composé à leur détriment avec le gouvernement de la Grande-Bretagne et ils vont jusqu'à insinuer que la France aurait sacrifié l'amitié des Turcs pour certaines promesses de la Grande-Bretagne concernant les réparations et le Rhin. Il est, croit-on, inutile de souligner l'in vraisemblance des intentions qui prévalent à Lausanne.

Des reproches à la France

Les Turcs paraissent reprocher à la politique française d'avoir composé à leur détriment avec le gouvernement de la Grande-Bretagne et ils vont jusqu'à insinuer que la France aurait sacrifié l'amitié des Turcs pour certaines promesses de la Grande-Bretagne concernant les réparations et le Rhin. Il est, croit-on, inutile de souligner l'in vraisemblance des intentions qui prévalent à Lausanne.

Des reproches à la France

Les Turcs paraissent reprocher à la politique française d'avoir composé à leur détriment avec le gouvernement de la Grande-Bretagne et ils vont jusqu'à insinuer que la France aurait sacrifié l'amitié des Turcs pour certaines promesses de la Grande-Bretagne concernant les réparations et le Rhin. Il est, croit-on, inutile de souligner l'in vraisemblance des intentions qui prévalent à Lausanne.

Des reproches à la France

Les Turcs paraissent reprocher à la politique française d'avoir composé à leur détriment avec le gouvernement de la Grande-Bretagne et ils vont jusqu'à insinuer que la France aurait sacrifié l'amitié des Turcs pour certaines promesses de la Grande-Bretagne concernant les réparations et le Rhin. Il est, croit-on, inutile de souligner l'in vraisemblance des intentions qui prévalent à Lausanne.

Des reproches à la France

Les Turcs paraissent reprocher à la politique française d'avoir composé à leur détriment avec le gouvernement de la Grande-Bretagne et ils vont jusqu'à insinuer que la France aurait sacrifié l'amitié des Turcs pour certaines promesses de la Grande-Bretagne concernant les réparations et le Rhin. Il est, croit-on, inutile de souligner l'in vraisemblance des intentions qui prévalent à Lausanne.

Des reproches à la France

Les Turcs paraissent reprocher à la politique française d'avoir composé à leur détriment avec le gouvernement de la Grande-Bretagne et ils vont jusqu'à insinuer que la France aurait sacrifié l'amitié des Turcs pour certaines promesses de la Grande-Bretagne concernant les réparations et le Rhin. Il est, croit-on, inutile de souligner l'in vraisemblance des intentions qui prévalent à Lausanne.

Des reproches à la France

Les Turcs paraissent reprocher à la politique française d'avoir composé à leur détriment avec le gouvernement de la Grande-Bretagne et ils vont jusqu'à insinuer que la France aurait sacrifié l'amitié des Turcs pour certaines promesses de la Grande-Bretagne concernant les réparations et le Rhin. Il est, croit-on, inutile de souligner l'in vraisemblance des intentions qui prévalent à Lausanne.

Huit Algériens ont été asphyxiés à Ostricourt

Trois d'entre eux sont morts

Lundi matin, huit Algériens ont été trouvés asphyxiés dans les nouvelles maisons construites sur la route d'Oignies à Ostricourt.

Ces huit Algériens, dont voici les noms : Abd-el-Kader Ould Kadour, 28 ans; Ali ben Ahmed, 42 ans; Mohamed ben Ahmed, 45 ans; Ahmed ben Bourzine, 30 ans; Mohamed ben Kadour, 28 ans; Mohamed Ould Kadour, 30 ans; Mohamed ben Hady, 30 ans et Mohamed Ould Mohamed, 20 ans, qui travaillaient à la fosse n° 6 des mines d'Ostricourt, avaient démenagé dimanche de la cité n° 6 pour aller habiter la cité Rougicourt, route d'Oignies.

Le soir, les huit Sidis allumèrent du feu dans un poêle, genre coran. L'un d'eux y jeta du charbon le feu avait de sa chaleur et il commença à imprudemment d'enlever le couvercle du foyer.

Une grande quantité d'acide carbonique se dégagea et asphyxia les Algériens. Le matin, leurs camarades ne les voyant pas se lever, vinrent s'informer de ce qui se passait et trouvèrent leurs compatriotes inanimés.

Deux d'entre eux, Abd-el-Kader Ould Kader et Ali ben Ahmed avaient cessé de vivre. Les six autres furent aussitôt transportés à la cité de la Chapelle à Oignies, où ils reçurent des soins.

Dans l'après-midi, un troisième décédait, c'était Mohamed ben Ahmed.

Un seul des survivants se trouve encore en danger, c'est Mohamed ben Kadour; quant aux autres, on espère les sauver.

La population algérienne se montra très affectée de cet accident.

Les funérailles des victimes décedées à Ostricourt auront lieu aujourd'hui, à 15 heures.

Celle de l'Arabe, mort à Oignies, aura lieu mercredi à 14 heures.

Avant la Conférence de Bruxelles

Les Alliés doivent s'entendre. On sait que préalablement à la conférence on les réunira à Bruxelles à une date qui n'est pas encore absolument déterminée, les Alliés doivent se mettre d'accord sur différents points importants concernant les réparations et les dettes; on annonce, en outre, que le gouvernement belge ne convoquera une conférence que s'il a la certitude que cette conférence conduira à des résultats nets.

D'autre part, le rédacteur du « Daily Telegraph » dit qu'il croit savoir que les ministères britanniques sont maintenant en faveur de l'abandon complet de certains des plus importants points de la note Balfour et notamment celui qui insistait pour que les Alliés effectuent des paiements (en remboursement partiel de l'intérêt de leur dette envers l'Angleterre) équivalant à la somme requise de cette dernière par les Etats-Unis pour le paiement de l'intérêt de la dette britannique envers l'Amérique.

GESTE A FAIRE

L'Amnistie large

L'élection de Marly, dans le canton de Solesmes, comporte une forte leçon pratique et impose une action immédiate de généralisation française, depuis longtemps souhaitée par des hommes d'ample clairvoyance et de grand cœur, comme M. Daniel-Vincent, qui s'est fait l'écho, au Conseil général et dans la Presse, de la voix populaire.

Il faut passer l'éponge sur toutes les condamnations à caractère politique et rendre à la vie sociale les forces incarcerated. Bien avant le scrutin de dimanche, dans le laborieux Cambresis, agricole et industriel, M. Daniel-Vincent, avec une clairvoyance des nécessités de la paix sociale, indispensable à la vigoureuse vitalité de la France, avait déposé, entre autres, à la Chambre des députés, une proposition de résolution tendant à la réintégration, par les Compagnies de chemins de fer, des employés et ouvriers révoqués pour faits de grève.

Cette proposition, approuvée et signée par Basly, Cadot, Coustaux, Accambray, Berthelet, César Bernard, Delory, Léon Escouffier, Raoul Evraud, Ferrand, Georges Barthélémy, Goniaux, Hauet, François Lefebvre, Lebas, Alfred Maes, Pasqual, Plet, Ringuier, Ternois, Saint-Venant et de nombreux députés socialistes ou démocrates, est inspirée d'une pensée élevée de justice et d'inlégère national, à laquelle tous ceux qui ont souci de la prospérité de notre pays, de développement dans le calme et le travail, seront unanimes à rendre hommage.

La volonté d'amnistie domine cette action parlementaire et plane lumineuse au-dessus de toute considération de partis politiques, pour atteindre un but de haute portée d'intérêt général.

Le moment est venu, font observer les signataires de cette courageuse motion, d'amnistier toutes les condamnations et de rapporter toutes les révoqueries prononcées à la suite de la grève de mai 1920.

L'oubli et le pardon ont été étendus, depuis cette époque, à des faits autrement graves, à des délits de droit commun, à des crimes contre la patrie. Nous demandons à tous, sans distinction d'opinion politique, de faire pression, par l'intermédiaire du Gouvernement et plus particulièrement du Ministre des Travaux publics, sur les Compagnies de chemins de fer, afin de les amener à consentir à la réintégration des cheministes frappés pour faits de grève.

Comme cette réintégration, dans son ensemble, est impossible actuellement et que la situation financière des Compagnies ne leur permettrait pas d'effectuer immédiatement la réintégration des cheministes, leur demander d'y procéder par paliers. Ce nous désirons obtenir, c'est que les exploitants consentent à reprendre, dans la limite des vacances à combler, les agents révoqués avant tous autres, en commençant par les plus anciens.

Les auteurs de la proposition, déposée à la Chambre au commencement de ce mois, demandent également que les cheministes ayant attendu l'âge de la retraite depuis leur révoquer, bénéficient de la majoration du taux des pensions prévue par les nouveaux règlements.

Sans conteste, la catégorie la plus intéressante est celle des vieux agents congédiés après vingt-cinq ans de versements pour la pension et ayant, 55 ans d'âge, deux conditions imposées pour le droit à la retraite. La majoration inscrite dans le règlement du 24 février 1920 est formellement réclamée pour ceux ayant atteint l'âge de 55 ans depuis leur révoquer et qui ne peuvent plus être réintégrés.

Quant aux cheministes âgés de moins de 55 ans, la Compagnie sera mise en demeure de les reprendre et faculté leur sera donnée d'effectuer les versements qui leur auraient été faits à la Caisse des retraites s'ils n'avaient pas été obligés d'interrompre leurs fonctions.

Dans l'intérêt du service et en dehors même de tout esprit d'équité et de toute question de sentiments, il paraît nécessaire de rendre à leur emploi des hommes ayant acquis une expérience professionnelle et une spécialité qui peuvent être une garantie de la sécurité des voyageurs.

De trop fréquents accidents de chemin de fer, jonchant le sol de morts et de blessés, auraient sans nul doute été évités, si des milliards exercés depuis longtemps à la pratique de leur métier et le possédant à fond, n'avaient pas été arrachés brutalement de leur locomotive, pour la satisfaction de rancunes et de vengeance irréconciliables.

L'excellente initiative de M. Daniel-Vincent ne s'inspire pas seulement d'une noble ardeur de justice. Elle vise l'intérêt public tout entier, l'effort réparateur concerté, la paix sociale et ouvre la voie à l'amnistie intégrale réclamée par tous les hommes de cœur, soucieux de la renaissance resplendissante de la France par le labeur paisible, la concorde fraternelle et l'union travailleur.

E. POLVÉNT.

De faux billets de banque suisses sont en circulation

Berne, 27. — Sur la requête de la Banque Nationale Suisse, la police a ouvert une enquête au sujet d'une grave affaire de faux billets de banque.

Depuis quelque temps, en effet, on a constaté qu'il circulait des billets de 50 francs provenant d'une des imprimeries chargées de tirer les coupures de la Banque Nationale, mais dont les signatures étaient faussées, ainsi que les numéros de série.

Le corps du billet étant absolument semblable aux billets authentiques, il est très difficile, pour le public, de découvrir les faux.

On ignore encore le nombre des billets mis en circulation, mais on a tout lieu de croire qu'il s'agit d'une somme importante.

Il est probable que ces billets ont été volés dans une imprimerie par une personne au courant de leur fabrication.

Demain Les Mystères de Paris